

## Chers membres SPVal,

Ce bulletin vous permet d'avoir une vue d'ensemble des défis qui attendent l'école valaisanne en cette période d'économies.

Le Comité Cantonal travaille d'arrache-pied et vous transmet des informations sur les dossiers actuels et futurs. Nous vous encourageons à vous investir dans votre école au côté de vos directions pour planifier l'organisation scolaire 2016-2017 dès janvier prochain.

*Olivier Solioz, président*

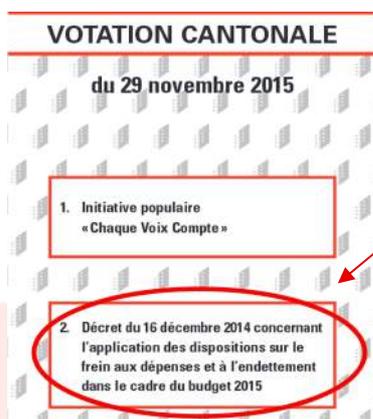
### Votations du 29 novembre 2015 : OUI au Décret !

Lors des prochaines **votations cantonales**, vous devrez vous prononcer au sujet des mesures du *Décret du 16.12.2014*. Ce décret, accepté par le Parlement valaisan, est entré en vigueur en janvier dernier.

Un référendum combat néanmoins ces mesures. Si le décret est refusé, l'Etat du Valais devra faire de **nouvelles économies** pour un montant de 26 millions, dont **7 à 8 millions dans l'école valaisanne** pour la rentrée 2016-2017.

L'Assemblée des Délégués de la FMEP du 7.11.15 s'est prononcée à l'unanimité pour un **OUI**.

**Par conséquent, nous vous recommandons de voter OUI le 29 novembre prochain. ★**



→ détails et infos sur :

<http://www.spval.ch/actualites/votation-29-novembre-2015>

### Année scolaire 2016-2017

L'organisation de la prochaine rentrée débutera en janvier 2016 et la norme de 2007 restera en vigueur pour l'attribution des classes. Des **variations** pourront intervenir concernant **l'attribution des périodes en 1-2H et 3-4H** et le **suivi de la classe sur 2 ans**. Les directions seront

informées par le SE lors de la séance de l'AVDEP du 16.12.15.

**Nous encourageons donc tous les enseignants à discuter sans délai avec leur direction au sujet de l'organisation scolaire locale.** Il s'agit de chercher et mettre sur pied, au niveau local, un système optimal pour les élèves, les enseignants et l'école. ★

→ détails et infos sur :

<http://www.spval.ch/dossiers/budgets/budget-2016>

### Mesures & Economies

- Les mesures déjà en fonction sont reconduites (max. 32 périodes semaine pour l'enseignant, -0,5% pour la 1ère année d'enseignement).
- La décision du Conseil d'Etat sur la progression salariale (coefficient 0.6%) prendra effet le 1er septembre 2016. Les délégués FMEP ont voté une résolution qui demande à son exécutif de tout entreprendre pour combattre ces effets. ★

### Economies futures : ETS2 dès 2017-2018

**Dans le projet ETS2**, le Conseil d'Etat valaisan demande aux départements de trouver des ressources pour les budgets 2017-2018-2019. **Le DFS doit contribuer à hauteur de 12'089'000.- dont des coupes linéaires de 4'800'000.- pour le Service de l'enseignement pour l'école primaire (1 à 8H).** Cela correspond à ~43,63 EPT (emplois à plein temps).

Le SE a proposé et soumis 7 mesures possibles :

#### CYCLE I

1. **Suspension des heures complémentaires** (3/32 et 4/32) octroyées en 1H-2H et 3H-4H

2. **Suspension** de l'obligation de constituer des **classes à 2 degrés** en 1H-2H
3. Resserrement des conditions d'organisation en 1H-2H
4. **Suspension** des conditions d'octroi des **horaires alternés** (1/2 j., début/fin) en 3H-4H

## CYCLE II

5. **Suspension des décharges de L2-L3** dès 2017 (maintien pour celles en cours)
6. **Suspension des études dirigées** (5H à 8H)

## PRIMAIRE

7. Diminution globale en % des dotations octroyées (prévoir une baisse de natalité)

**Le CC SPVal refuse ces mesures et a transmis à MM. Cleusix et Freysinger sa position ferme visant à défendre la qualité de l'école valaisanne (particulièrement le cycle 1). ★**

→ *détails et infos sur :*

<http://www.spval.ch/actualites/mesures-ets2>

## Suite des événements

- En novembre, le Conseil d'Etat a défendu, auprès du Grand Conseil, le **budget 2016**. Ce dernier sera définitivement **adopté à la session de décembre**. Les députés devront alors prendre la mesure financière et humaine des propositions et décisions prises.
- En ce qui concerne **ETS2**, nous sommes représentés dans le groupe de travail par la direction de la FMEP. Cette dernière relayera la vision des Comités Directeur et Fédératif (pour la SPVal : Olivier Solioz et Paulette Piantini).
- Dès février 2016, le **budget 2017** (intégrant les mesures retenues pour ETS2) sera présenté par les départements au Grand Conseil. La population devra se prononcer par votation sur la version finale d'ETS2.

**Concernant les mesures touchant la qualité de l'école, tous les enseignants devront se mobiliser et intervenir auprès des collègues, des parents et des politiques. ★**

En conclusion, rien n'est encore joué. Nous devons, plus que jamais, montrer tout ce que nous faisons au quotidien : notamment notre investissement auprès des élèves. Restez conscients que vous êtes les acteurs du terrain dans votre école et qu'une communication claire, ainsi qu'une collaboration constructive et solide entre Enseignants et Direction sont les clés pour une bonne organisation scolaire.

De son côté, la SPVal reste à votre disposition : elle récolte et transmet les informations, vous représente activement dans les groupes de travail et défend ardemment les intérêts de l'école. ★



Je suis, tu es, nous sommes l'école valaisanne. ★